



HAL
open science

Elisée Reclus et l'Océanie

Gilles Pestaña

► **To cite this version:**

Gilles Pestaña. Elisée Reclus et l'Océanie. Elisée Reclus et nos géographie. Textes et prétextes., Sep 2005, LYON, France. pp.CD-ROM. halshs-00421172

HAL Id: halshs-00421172

<https://shs.hal.science/halshs-00421172>

Submitted on 1 Oct 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Elisée Reclus et l'Océanie

Il s'en fut de peu qu'Elisée Reclus ne connaisse l'Océanie. Condamné en 1871 à la déportation en Nouvelle-Calédonie comme d'autres communards, une mobilisation internationale et des témoignages de soutien parviennent à faire commuer sa peine en dix années de bannissement. Cette bifurcation de sa destinée ne lui a donc pas permis de découvrir le fameux « cinquième continent » et le « Grand Océan ». Mais d'Océanie, il sera question dans le tome n°14 (de 1889) de sa monumentale Nouvelle Géographie Universelle rédigée depuis son exil suisse. Afin d'apprécier l'originalité de cette petite partie de la contribution de Reclus, la comparaison avec les autres Géographies Universelles francophones est une possibilité que cette étude se propose d'explorer.

La GU (lire Géographie Universelle) de Conrad Malte-Brun semble incontournable pour juger des évolutions et des apports de Reclus. Maintes fois rééditée et retouchée avant et après sa mort (1826), compte tenu de son audience, l'édition originale reste difficile d'accès. Ceci explique que le corpus étudié se compose de trois rééditions (1837, 1859, 1860¹) qui autorisent finalement une bonne approche des évolutions apportées par Reclus. Deux autres GU francophones d'envergure s'ajoutent au corpus ici analysé : la GU sous la direction de Lucien Gallois et initiée par Paul Vidal de la Blache, avec le tome n°10 (*Océanie-Régions polaires australes*) paru en 1930 sous la plume de Paul Privat-Deschanel pour la partie Océanie, et la dernière GU, sous la direction de Roger Brunet, dont le tome n°7 (*Asie du Sud-Est – Océanie*) consacre une partie entière à l'Océanie écrite par Benoît Antheaume et Joël Bonnemaïson (1995).

Dans l'œuvre à plusieurs facettes d'Elisée Reclus, les géographes saluent plus souvent « *l'Homme et la Terre* » que son ambitieuse Géographie Universelle. Certes, la GU de Reclus impressionne par son volume et ses qualités formelles mais l'usure du temps d'une géographie régionale très monographique et volontairement compilatrice a sans conteste altéré son intérêt. Une lecture avec les idées d'aujourd'hui a toutes les chances de laisser au géographe le sentiment d'une œuvre pauvre et particulièrement dépassée. Comment Reclus, à la pensée libre, et même libertaire, aurait-il pu produire un texte aussi périssable et aussi banal ? N'y a-t-il pas quelques éléments originaux et modernes dans cette œuvre, et si oui lesquels ? Derrière la succession des détails peut-on repérer une conception, un regard reclusien ?

1 - Nommer, découper et donner à voir : l'originalité de l'approche reclusienne.

Reclus se démarque de son prédécesseur Malte-Brun et de ses successeurs par une dénomination originale de la partie du globe qu'il se propose d'étudier et le découpage géographique très singulier.

¹ La première de 1837, remaniée par J.J.N. Guot, la seconde de 1859, par son fils, Victor Adolphe Malte-Brun, et la dernière, de 1860, par Emile Cortambert.

1.1 - « Grand Océan » et « terres océaniques ».

Tandis que Malte-Brun dans l'édition originale (années 1810) parle d'*Océanique*, ses « continuateurs », dès 1837, usent du terme *Océanie*, proposé par Walckenaer et diffusé par la Société de Géographie de Paris. Elisée Reclus pour sa part n'emploie que très peu cette appellation (*Océanie*) et lui préfère de beaucoup celles de « *Grand Océan* », « *d'îles océaniques* » ou de « *terres océaniques* » ; d'ailleurs, le tome de sa GU s'intitule « *Océan et terres océaniques* ». Le géographe libertaire se plaît aussi à utiliser le terme de « *Pacifique* » ou, pour désigner le même ensemble, parle de « *l'Océan* » avec un « O » majuscule. Enfin, parce qu'il la juge générale et européen-centrée, Reclus préfère abandonner la dénomination de « *mer du Sud* ».

« Le grand Océan mérite bien le nom de « Pacifique » donné par Magalhães [Magellan]. Quant à l'appellation de « mer du Sud » employée de manière plus générale par les marins pour l'ensemble des mers comprises entre l'Asie et l'Amérique, elle ne s'appliquait d'abord, par contraste avec la « mer du Nord », d'où vinrent les découvreurs espagnols, qu'aux eaux riveraines situées au sud-ouest du Mexique et de l'isthme américain. » (1889, p.9-10)

En 1930, P. Privat-Deschanel parle toujours de « *Grand océan* » mais utilise sans réticence les noms d'« *Océanie* » ou de « *Pacifique* ». Enfin, dans la GU la plus récente (1995), B. Antheaume et J. Bonnemaïson n'hésitent pas à parler de « *Grand Océan* » et de « *Pacifique* » et montrent, dès le départ, que le Pacifique doit se concevoir comme un espace gigogne avec des dénominations gigognes. Néanmoins, le terme « *Océanie* » est définitivement consacré dans le titre du tome de cette GU, « *Asie du Sud-Est – Océanie* », comme dans le texte : « *c'est bien de l'Océanie qu'il est question ici* » (1995, p.242).

Finalement, si le nom « *d'Océanie* » semble gagner en crédit et en précision au cours du XIX^e siècle, les dénominations plus générales et plus anciennes de « *Pacifique* » ou de « *Grand Océan* » n'ont pas disparu au XX^e siècle, même si la dernière semble aujourd'hui très peu utilisée. « *Océanie* », « *Grand océan* », « *Pacifique* », encore faut-il s'interroger sur ce que recouvrent ces termes pour chacun des auteurs de GU ; Elisée Reclus se démarque nettement...

1.2 – *Quel découpage régional ?*

De ce point de vue, il est intéressant de noter que les limites de l'objet à étudier varient d'une GU à l'autre dans des proportions non négligeables.

La délimitation reclusienne paraît déroutante aujourd'hui. En effet, Reclus donne un sens très large au « *Grand océan* » qui selon lui regroupe non seulement le Pacifique, mais aussi l'Océan indien et l'Océan glacial austral. Il indique s'inspirer du savant du XVIII^e siècle Claret de Fleurieu (1738-1810).

On comprend dès lors la succession de ses chapitres : *les îles de l'Océan indien, l'Insulinde, les Philippines, la Micronésie, la Papouasie, la Mélanésie, l'Australie et la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande et les archipels voisins, les îles Fidji, la Polynésie équatoriales, l'Archipel hawaïen.*

Avant lui, Malte-Brun et ses continuateurs intègrent dans l'Océanie ce qu'ils nomment la Malaisie, c'est-à-dire le « *monde malais insulaire* » (Indonésie actuelle et Philippines).

Dans la GU de 1930, la première partie est certes consacrée au « *Grand Océan* », mais il s'agit ici du seul Pacifique. Sa conception des limites de l'Océanie paraît plus proche de la

nôtre, puisque circonscrite dans l'Océan Pacifique, mais aussi parce que l'Indonésie actuelle et les Philippines apparaissent comme des parties de l'Asie.

Le même découpage se retrouve dans la dernière GU. Certes, Antheaume et Bonnemaïson isolent l'Australie dans une première partie, tandis que la Nouvelle-Zélande s'intègre à la partie Océanie, mais en dépit de cette séparation les auteurs considèrent l'Australie comme une part de l'Océanie puisque c'est l'objet même de leur contribution.

Finalement, seul Reclus s'est hasardé dans un découpage dont l'Australie serait en quelque sorte le centre de gravité. Cette conception du « *Grand Océan* » ou de « *l'hémisphère océanique* » comme il le nommait, a été abandonnée notamment parce que la mise en évidence du continent Antarctique, pourtant supposé par Elisée Reclus lui-même (1889, p.4), est venue tempérer « l'océanité » du Grand Océan...

1.3 - Une illustration remarquable : cartes et paysages.

Enfin, l'originalité de l'approche d'Elisée Reclus s'exprime à travers l'iconographie et la cartographie. Chaque édition de la GU de Malte-Brun à notre disposition (celles de 1837, 1859 et 1860) propose une iconographie différente à base de gravures monochromes pour l'essentiel. Aucune de ces éditions ne comportent de cartes insérées dans le texte car dès le départ Malte-Brun avait prévu d'accompagner sa géographie universelle par un atlas.

Dans la GU de Reclus, les cartes monochromes sont directement insérées dans le texte et présentent la plupart des archipels, ce qui facilite le repérage. Bien entendu, les différentes expéditions entreprises depuis Malte-Brun et la mainmise progressive des Européens sur l'Océanie, ont permis de recenser bien des îles, de préciser leur contour et, pour les terres d'immigration blanche, d'amasser des données sur l'intérieur des terres. En cela, la cartographie des terres océaniques disposait d'un matériau de plus en plus étoffé au moment où Reclus préparait sa Nouvelle Géographie Universelle. Il est symptomatique que la page de garde précise sous le titre : « *4 cartes en couleur tirées à part, 201 cartes intercalées dans le texte, 80 vues ou types gravés sur bois* ». Les 4 cartes en couleurs ne constituent pas une véritable nouveauté mais la « grande » échelle de ces cartes (par exemple *Sydney et Port Jackson* à l'échelle 1/67500) paraît un aspect plus novateur. Les autres cartes, elles aussi dessinées par Charles Perron, « *son collaborateur intime* » (1889, p.973) et ancien camarade internationaliste, représentent pour la plupart les côtes de tel ou tel archipel, avec le détail des profondeurs et les amorces des coordonnées géographiques ; dressées en majorité à partir des cartes marines, elles négligent l'intérieur, qui demeure *terra incognita* pour de nombreuses îles.

S'ajoute une cartographie plus thématique et audacieuse : des cartes à petite échelle mais variant les types de projections (1889, p. 2 et 3 par exemple), et, sur l'Australie, des cartes avec les isothermes, les précipitations, les densités, la répartition des langues et du boomerang...

Enfin, apparaît aussi dans l'iconographie l'introduction du plan de villes, tout de même limitées pour cette partie du monde (plan de Sydney et, en dehors du Pacifique, Batavia, Manille,...).

Les gravures sont d'une très grande qualité visuelle et paraissent très réalistes. Il faut préciser qu'elles ont été établies à partir de photographies².

Au-delà du « réalisme », ce qui est représenté avec ces gravures diffère quelque peu des éditions successives de la GU de Malte-Brun. Par exemple, dans l'édition de 1859, les six gravures de Gustave Doré mettent systématiquement en scène des « *naturels* » dont la

² Photographies prises par messieurs Cotteau, Marche, Montano et Verschuur (1889, p.973)

physionomie est d'ailleurs peu réaliste. L'édition de 1860, présente cinq gravures (sur l'Océanie) dont une seule est dépourvue « d'indigène ». La seule gravure en couleur correspond à une scénette présentant les différents types de polynésiens. Avec des gravures qui imitent la qualité photographique, Elisée Reclus a choisi de présenter autant de paysages que de représentations d'indigènes. En orientant l'iconographie vers les paysages Reclus s'annonce comme un précurseur des GU du XX^e siècle. Les qualités graphiques des ces deux dernières GU sont incomparables, non seulement entre elles mais aussi par rapport à celles du XIX^e siècle. La qualité des cartes, des plans de ville et des photographies (seulement en noir et blanc dans la GU de 1930) paraît largement supérieure. Mais il faut souligner que l'iconographie alterne, comme dans la GU de Reclus, paysages naturels et anthropisés, scènes de la vie quotidienne et scènes de coutumes.

Novatrice sur la forme, comment situer la GU de Reclus sur le plan de l'analyse géographique ? Quelle place est réservée à l'étude physique et à celle des hommes ? Quelle géographie humaine ou quelle géographie tout court Reclus propose-t-il pour ce tome de 1889 de sa GU ?

2 - La nature et la nature des hommes dans le Pacifique.

2.1 – « La Terre... »

Au début de son ouvrage, Reclus consacre un chapitre volumineux à la géographie physique de « *l'hémisphère océanique* » (57 pages). De plus, pour chaque région ou archipel océanien étudié, après avoir précisé la position géographique de l'archipel en question et l'histoire de sa découverte par les Européens, une analyse du milieu physique sert de base à la monographie. Globalement, l'étude des milieux physiques dans la GU de Reclus occupe le quart du volume. La même logique se retrouve dans la GU de Malte-Brun (1859), avec les généralités dans un premier temps, puis les présentations physiques de chaque archipel. Mais les considérations naturelles n'excèdent pas 15% du volume total de la contribution sur l'Océanie. La proportion plus importante de géographie physique chez Reclus traduit, bien entendu, l'augmentation rapide des données scientifiques disponibles et fiables par rapport à la première moitié du XIX^e siècle. Connaissant l'histoire de la pensée géographique en France, on ne peut guère être surpris par l'accroissement de la proportion de la géographie physique dans la GU « vidalienne » rédigée par Privat-Deschanel en 1930, bien après la mort du maître. Pas moins de 35% à 45% du volume de l'ouvrage sont consacrés à la description des milieux physiques. A l'opposé, cette proportion n'est plus que de 10% environ dans la dernière GU conformément à l'objectif de rupture épistémologique souhaitée par son directeur Roger Brunet dès le premier tome « *Mondes Nouveaux* » : « *Le Monde est vu comme une œuvre humaine* » (1990).

2.2 - ... et les Hommes ».

S'il est un domaine dans lequel Elisée Reclus devrait se démarquer de la GU de Malte-Brun (car il écrit une « Nouvelle » Géographie Universelle, ne l'oublions pas) ce serait *a priori* celui de la géographie humaine. Or, en première lecture, il n'en est rien, ... ou presque ! En effet, les deux GU du XIX^e siècle ont pour point commun de livrer une description des populations plus qu'une analyse géographique, de pencher davantage vers l'ethnographie que vers la géographie, du moins telle que nous la concevons aujourd'hui.

La meilleure illustration de ce point commun réside dans le plan suivi par les deux GU pour chacun des archipels étudiés. Dans l'œuvre de Reclus, à quelques variantes près, le plan s'articule de la manière suivante :

- 1) Position, superficie et configuration de l'archipel ; 2) histoire de sa découverte ; 3) milieu physique (avec un plan à « tiroirs » plus ou moins rigide) ; 4) description physionomique des « *naturels* » (en général, dans l'ordre suivant : couleur de peau, taille et corpulence, types de cheveux, traits du visage et forme du crâne) ; 5) us et coutumes (maquillage, bijoux, tatouages, vêtements, habitat, nourriture, agriculture, pêche, artisanat) 6) organisation sociale et politique (statut des femmes, organisation politique, conflits et statut des chefs, mœurs, langues, anthropophagie, croyances et religion, rites funéraires.)

Le même type de cheminement se trouve déjà dans la GU de Malte-Brun, avec, là aussi, des variantes ou des détails dont l'ordre varie :

- 1) Histoire de la découverte de l'île ou de l'archipel 2) position et configuration 3) description des côtes, du relief avec toponymes, végétation, animaux ; 4) description physionomique des « *naturels* » et cannibalisme (race, couleur, taille et corpulence, cheveux, visage (nez, yeux, bouche), forme du crâne) ; description des femmes ; 5) ornements, tatouages et bijoux ; 6) l'habitat, les activités (chasse, guerre), armes et artisanat, nourriture ; 7) cérémonies et coutumes, mariages, rites funéraires ; 8) îles secondaires de l'archipel étudié.

Si l'objectif de Reclus était d'éviter les nomenclatures vite dépassées, il semble que le but n'ait pas été véritablement atteint pour ce tome de la GU. Le géographe contemporain cherchera assez vainement les analyses pertinentes sur les rapports des différentes sociétés à leur espace, et notamment les désormais classiques rapports entre l'homme et le milieu ou, plus exactement, entre « *la Terre et les Hommes* », sous-titre officiel de sa Nouvelle Géographie Universelle. Même l'agriculture, souvent expédiée en une ou deux lignes, ne permet pas de combler cette lacune de conception. En revanche, les deux GU du XIX^e siècle abondent en détails ethnographiques plus ou moins pittoresques dont le géographe ou l'anthropologue contemporain ne paraissent rien devoir tirer. Certes, des descriptions plus « géographiques » accompagnent l'étude des colonies de peuplement, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie, mais elles concernent davantage les activités européennes que les pratiques spatiales de Océaniens. Mais, 40 ans plus tard, préférant s'étendre sur les activités agricoles, commerciales et industrielles des différentes colonies, la GU de Privat-Deschanel (1930) livre une géographie humaine des Océaniens souvent indigente (deux lignes sur les Samoans par exemple) avec encore des références à la physionomie des hommes, à leurs mœurs.

L'importance des descriptions physionomiques des Océaniens dans les deux géographies universelles du XIX^e siècle et, dans une moindre mesure, dans celle de 1930, frappe nécessairement le lecteur contemporain. Elles constituent même la pierre angulaire de la géographie de Malte-Brun. Ce dernier porte une attention particulière à définir les races en présence et leur origine. Ces considérations sont aussi très prégnantes dans le tome d'Elisée Reclus. Non seulement la caractérisation de la race occupe une place importante dans les descriptions mais, de plus, elle se situe systématiquement au début de l'étude des hommes qui, elle-même, succède à celle de la faune... La couleur de la peau constitue le premier trait physique, ou du moins le principal, systématiquement énoncé. Au-delà de la couleur de peau, les différents traits physiques sont passés en revue. Dans la GU de Malte-Brun, cette pratique est manifeste comme le montre l'extrait qui suit à propos des habitants de l'île Bouka (dans l'actuelle Papouasie Nouvelle-Guinée) :

« Les habitants sont d'une taille moyenne et d'un noir foncé ; ils sont entièrement nus ; leurs muscles très prononcés annoncent une grande force ; leur figure est laide, mais expressive ; ils ont la tête fort grosse, le front large, de même que toute la face, qui est très aplatie, particulièrement au-dessous du nez, le menton épais, les joues un peu saillantes, le nez épaté, la bouche fort large et les lèvres assez minces » (1860, p.188)

Elisée Reclus lui-même utilise ce type de distinctions et de descriptions comme le montrent ces deux exemples (îles Palau et Nouvelle-Calédonie) parmi d'autres :

« Les indigènes des Palaos ont la peau plus noire que les Mariannais et les Carolins, et chez la plupart d'entre eux les cheveux crépus ou frisés ; quoiqu'il y ait eu certainement mélange de sang malais et polynésien, le type papoua domine ». (1889, p.591)

« [...] les Kanakes ou les « Hommes » [...] appartiennent bien en majorité à la race mélanésienne. La nuance de la peau est presque noire ou du moins d'un brun très foncé ; les pommettes des joues font une sorte de saillie, et les traits sont vigoureusement accusés ; la chevelure est crépue et sa couleur naturelle est noire ». (1889, p.695)

La description physionomique n'est pas absente de la GU de 1930 mais de manière nettement moins systématique, la couleur de peau demeure rarement évoquée. Est-il besoin de souligner que les descriptions raciales disparaissent totalement dans la GU la plus récente ?

Si ces préoccupations raciales, sinon racistes, semblent aujourd'hui à la fois dépassées et malsaines, il y a lieu de s'interroger sur les motivations des géographes du XIX^e siècle et le relatif conformisme d'un Elisée Reclus. Sans prétendre à l'exhaustivité sur ce vaste problème, nous pouvons faire l'hypothèse qu'à une époque où les Occidentaux étaient encore en train d'explorer le Monde, la curiosité envers les autres hommes était nécessairement aiguës. Qui mieux que les géographes pouvaient apaiser cet appétit ? L'altérité et l'exotisme fascinaient plus qu'aujourd'hui non seulement le grand public mais aussi les intellectuels. De plus, les Occidentaux, auto-désignés comme recenseurs de toutes les formes de l'humanité, se devaient aussi de comprendre les différences afin, pensaient-ils, d'expliquer la supériorité technique des Européens et, sans doute, de justifier l'entreprise de domination. Grâce au travail très complet de Serge Tcherkézoff (2004), il est possible d'identifier ces préoccupations raciales en Océanie dès la fin du XVI^e siècle avec les instructions officielles du navigateur espagnol Quiros : *« Apprendre auprès des indigènes s'il y a d'autres îles ou, à proximité, des terres de grande taille, et si elles sont habitées, [noter] de quelle couleur sont les indigènes, s'ils mangent de la chair humaine, s'ils sont amicaux ou guerriers ». (2004, p.36)*

Dans ce contexte, les géographes entérinent les distinctions de race de plusieurs voyageurs en Océanie. D'abord, Johann Reinhold Forster, accompagnateur de James Cook de 1772 à 1775, qui distingue deux « races », l'une claire, l'autre noire ou nègre. Puis, à la suite de Domeny de Rienzy qui en repère quatre dans les années 1830 : race malaise, race polynésienne, et les mélanésiens divisés en Papouas et Endamènes (Ib. id., p.94).

Le naturalisme du XVIII^e siècle va postuler l'unicité du genre humain mais considérera que les « races » sont des variétés plus ou moins évoluées. Les Européens, se plaçant au sommet de la hiérarchie humaine, ont rapidement considéré que la couleur de peau conditionnait le degré de civilisation ou de sauvagerie : moins « l'indigène » était noir plus il se rapprochait de l'homme « civilisé ». Ces conceptions considéraient l'homme blanc comme

la variété la plus pure tandis que les autres « *racés* » correspondaient à des dégénérescences liées aux contraintes du milieu physique (thèse développée par Buffon) et aux multiples métissages. Dès la première moitié du XIX^e siècle, se produit une nouvelle inflexion naturaliste et proto-évolutionniste. Les progrès de la zoologie et le souci de la systématique vont replacer le genre humain dans le règne animal et les différentes « *racés* » seront considérées comme un continuum, une gradation, depuis le « *sauvage* », positionné après l'orang-outang, primate jugé alors comme le plus évolué, jusqu'à l'homme blanc.

L'idée que certains peuples océaniens soient proches des singes se retrouve dans plusieurs passages de la GU de Malte-Brun. Pour donner du poids à cette conception raciste et aberrante, il est souvent fait mention d'une prétendue capacité à grimper aux arbres censée démontrer que le rapprochement ne repose pas seulement sur les traits physiques mais aussi sur les comportements et les aptitudes. Ainsi, à Mallicolo (île de l'actuel Vanuatu) les habitants « *ressemblent singulièrement aux sauvages demi-singes [...]* » (1860, p.179), tandis que ceux de Calédonie sont « *lestes et agiles* » et « *montent sur les arbres comme s'ils marchaient sur un plan horizontal* » (p.176). Un extrait sur l'Australie est sur ce point le plus explicite : « *on a observé des sauvages dont la grosse tête se rapprochait par la forme et les protubérances de celle des orangs-outangs ; l'intelligence bornée et presque nulle de ces êtres, d'ailleurs très velus et très agiles à grimper sur les arbres, les plaçait à peu de distance des singes* ». (p.157)

Même Reclus, dont nous verrons pourtant la véritable originalité et la hauteur de vue quant à la diversité humaine, se laisse surprendre au moins une fois à user de ce type d'imagerie éculée. Il décrit les « *naturels* » de Papouasie comme de « *merveilleux grimpeurs* » qui « *cheminent à la façon des singes sur les branches des arbres* », les Européens admirant « *l'art avec lequel ils se servent de leurs doigts de pieds pour ramasser des objets* » (1889, p.632).

Les continuateurs des deux éditions, de 1859 et de 1860, de la GU de Malte-Brun, Victor Adolphe Malte-Brun et Emile Cortambert, ne furent vraisemblablement pas influencés par la lecture de *L'origine des espèces* de Darwin (1859). En revanche, l'évolutionnisme social et l'évolutionnisme biologique (avec le transformisme de Lamarck) étaient déjà dans l'air du temps bien que le fixisme de Cuvier dominait, au moins en France, la pensée naturaliste. Reclus, pour sa part, fut un évolutionniste convaincu mais d'un type un peu particulier : un « *évolutionniste révolutionnaire* » (R. Gonot, 1996, p.75).

1.3 - Reclus : évolutionniste révolutionnaire.

L'expression comprend deux sens. D'une part, un sens politique puisque Elisée Reclus voit dans les révolutions les « *conséquences nécessaires des évolutions qui les ont précédées* » (*Evolution, révolution et idéal anarchiste*, 1906, p.17). D'autre part, avec son frère Elie, il a su prendre suffisamment de distance avec certains aspects des différentes théories évolutionnistes de l'époque tout en adhérant sans hésitation à la thèse du monogénisme des hommes et donc à celle d'un ancêtre commun : « *Le primate dont nous sommes les descendants se bornait à ramasser les branches mortes et les pierres, comme le faisait son frère le singe, et il s'en servait comme d'armes ou d'instruments* » (E. Reclus, 1905, p.23).

L'évolutionnisme se rattache à l'idée de progrès, très chère à Reclus, dans une filiation qui plonge d'importantes racines dans les Lumières en France, avec Turgot et Condorcet mais aussi, pour la partie naturaliste, dans le mutationnisme de Maupertuis. Le courant se poursuit jusqu'à la philosophie du progrès en Angleterre, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, autour

de Herbert Spencer ou encore de John Stuart Mill. Reclus appréciait les travaux de Alfred Russel Wallace et de Charles Darwin (E. Reclus, 1898) mais refusait de valider l'hypothèse de la « *lutte pour l'existence* » soulignant que le même Darwin avait, pourtant, aussi parlé « *d'accord pour l'existence* ». De même, Reclus rejetait l'évolutionnisme de Spencer, trouvant l'ensemble trop brutal et peu humain. Effectivement « *évolutionniste révolutionnaire* », Reclus tenait à une conception non linéaire du progrès et donc de l'évolution, contrairement à la vision dominante : « *dans leur évolution, compliquée nécessairement de reculs partiels, les divers représentants de l'humanité s'élèvent pourtant de période en période* » (1905, chapitre 1^{er}, p.23). Dans ces considérations du progrès, de la place de la géographie dans l'histoire, il y a aussi chez Reclus une filiation avec Gottfried Herder (1744-1803) via l'un de ses maîtres, Carl Ritter (1779-1859).

Dans ce contexte, et compte tenu des objectifs et des délais inhérents à une œuvre comme la GU, l'analyse humaine menée par Reclus dans le tome sur l'Océanie tentait de livrer davantage une compilation des données disponibles en différentes langues, de présenter le degré d'avancement des sociétés, la cohérence de leur organisation sociale et politique, plus que d'expliquer les rapports qui les liaient à leur espace.

En conséquence, son étude peut sembler proche de celle développée par Malte-Brun ; toutefois, Reclus se détache nettement dans l'orientation générale et les conclusions qu'il en tire. Il refuse l'idée « *d'une sorte de gradation hiérarchique* » entre « *les diverses races actuelles* » et préfère les considérer comme « *des rameaux parallèles, remontant vraisemblablement à un ancêtre commun* » (1905, p.10). Dans sa droiture intellectuelle, exposer dans le détail telle ou telle coutume « *barbare* » n'est pas une fin en soi mais davantage une ombre dans un tableau qu'il se fait fort de toujours contraster par un éclairage subtil.

3 - Le relativisme culturel et la dénonciation des abus européens : la réhabilitation des Océaniens.

3.1 - De la violence de la caractérisation des peuples...

Comme l'indique Marc Crépon dans « *Les géographies de l'esprit* » (1996), un discours qui « *entreprend de décrire et d'expliquer la diversité humaine* » ne peut échapper à « *la classification et à l'exclusion* », toute réflexion sur cette diversité humaine « *reproduit inmanquablement une violence dont la caractérisation des peuples est l'aspect le plus ordinaire* » (p.400).

La première nuance de taille entre les descriptions ethnographiques de Reclus et celles de Malte-Brun, mais aussi de Paul Privat-Deschanel, tient dans la faiblesse du degré de violence des jugements et des conclusions. Toutefois, « *la caractérisation ne s'en tient jamais – à supposer même que cela ait un sens – à un ensemble de données objectives ; elle finit toujours par présenter une série de jugements de valeur qui évaluent la place de chacun dans l'histoire, son rôle passé et son destin à venir. Elle est une position ambiguë et réductrice dès le départ, qu'aucune justification théorique, aucune métaphysique ou philosophie de l'histoire ne peut sauver de sa violence constitutive* » (M. Crépon, 1996, p.400).

Si Reclus, comme d'autres, ne peut échapper ni aux jugements de valeur, ni à la violence de la caractérisation des peuples, il se démarque au moins par la faiblesse des jugements négatifs contrairement à Malte-Brun et à certains passages de la GU de 1930. Ainsi, parmi de nombreux autres exemples qui pourraient être pris, celui sur les Kanaks de Nouvelle-Calédonie témoigne de l'inégale violence implicite des caractérisations :

« Cook a vanté la douceur de leur caractère et la chasteté des femmes. Mais d'Entrecasteaux et Labillardière les ont peints comme **aussi cruels, aussi perfides, aussi enclins au vol que les autres insulaires du Grand océan**. Les femmes se vendaient pour un clou, et la grandeur du clou variait selon la beauté de la personne. [...] Des observations exactes et récentes ont prouvé qu'ils sont **anthropophages par goût**. [...] M. Lascazas **prétend** qu'ils ont un esprit fin et plein d'astuce, une intelligence très développée ; et, malgré leur **indolence**, ils **seraient capables d'un travail assidu, si le gain les y invitait** ». (Malte-Brun, 1860, p.176)

Privat-Deschanel (1930) bien qu'il indique que les « Canaques » représentent 53,7% de la population de l'archipel, ne leur consacre pas plus de 10 lignes sur 6 pages ! La violence est ici autant dans le silence que dans les propos lapidaires : « *Les Canaques sont **indolents et irréguliers*** » (p.240), ou encore, « *Les Loyaltiens, en partie polynésiens sans doute, sont plus doux, **plus intelligents et plus cultivés que les Canaques*** » (p.244). Rien n'est dit de l'insurrection kanake de 1878 qui fit plusieurs centaines de morts chez les colons et les insurgés. On retrouve aussi la « fameuse » hiérarchie initiée par les navigateurs dont Bougainville, puis colportés par les différentes descriptions des peuples d'Océanie notamment la GU de Malte-Brun, entre les éléments polynésiens plus clairs de peau, plus beaux et plus intelligents que les mélanésiens plus noirs, (donc) moins intelligents...

3.2 - ... au relativisme culturel.

En comparaison, la description de Reclus pourrait paraître un plaidoyer. Selon lui, les Kanaks se conforment à une logique et à une sagesse qui invitent plutôt au respect : « *ils aiment mieux cultiver pour leur propre compte maïs, manioc ou taro et jouer d'une espèce de flûte dont la musique, disent-ils, encourage les plantes à germer et les fruits à mûrir, que peiner dans les grandes plantations des blancs produisant le tabac, la canne à sucre ou le caféier. De là ces accusations de paresse invétérée contre les indigènes, et l'on cherche à les remplacer par des « engagés »* (1889, p.701). Reclus montre durant tout ce tome de sa GU un réel relativisme culturel qui contrebalance quelques anecdotes susceptibles d'entraîner des extrapolations négatives.

Il ne verse pas pour autant dans le mythe du « bon sauvage » qui eut un regain de vitalité notamment avec les premières descriptions des Polynésiens. Sans grand risque de méprise, gageons qu'Elisée devait faire sien le jugement d'Elie Reclus³ pour lequel « *en nombre de tribus, dites sauvages, l'individu moyen n'est inférieur, ni moralement, ni intellectuellement, à l'individu moyen dans nos Etats dits civilisés* », et refusait, tout comme lui, l'idée de « *rabaisser l'homme produit cultivé* » pour exalter avec Jean-Jacques Rousseau « *l'enfant de Nature* » (1885, préface p. XIII). Pour Elisée Reclus, il n'y a donc pas de « bons » ou « mauvais » « *sauvages* », il y a des hommes ; l'homme, « *mesure de toutes choses* »...

3.3 – Impacts des contacts Européens / Océaniens.

Une vision tout aussi complexe, certains diraient contradictoire, anime Elisée Reclus à propos de la colonisation dans le Pacifique⁴. Il ne la dénonce pas frontalement, ou en bloc, mais s'insurge à plusieurs reprises contre les abus des Européens envers les populations océaniques. Finalement, l'intérêt majeur de ce tome de la GU réside peut-être dans cette toile de fond permanente qui consiste à soupeser les changements issus de la rencontre de la

³ Dans son ouvrage, *Les primitifs, étude d'ethnologie comparée* (1885, 396p.).

⁴ De même que sur la colonisation en général (V. Berdoulay, 1995 ; Y. Lacoste 1990).

colonisation européenne avec les « *naturels* » du Pacifique. Globalement, Reclus considère que le bilan est largement négatif car on peine à trouver dans son texte quelques « *progrès* », sauf peut-être lorsqu'il souligne par exemple l'arrêt de l'anthropophagie (1889, p. 682) et des infanticides (1889, p.918-919) dans les îles les plus fréquentées par les Européens. Il conclut à la régression, voire la déchéance, de plusieurs sociétés insulaires : dépeuplement, déprivation, avilissement...

Ainsi, déplore-t-il à propos des insulaires de Palau que « *ceux-ci ne sont plus des hommes bons et naïfs que décrit Wilson à la fin du siècle dernier. [...] C'est que l'arrivée des Européens a complètement changé les conditions sociales* ». Constatant les apports techniques des Européens (hache, couteau, rabot..) et les outils traditionnels (os, arêtes, morceaux de bois et écailles), il conclut au passage « *d'une existence de labeur* » à une vie où « *le loisir* » et « *la rapine* » se sont accrus et se demande : « *Le remplacement presque soudain d'une civilisation par une autre n'est-il pas, dans les Palaos, la cause principale de la déchéance des indigènes ?* » (1889, p.594-595).

Le bilan est sensiblement le même pour les insulaires des îles Marshall où le progrès technique entraîne une déchéance morale selon Reclus :

« *En 1817, lorsque Adalbert de Chamisso explorait les îles Marshall [...], les indigènes, non encore livrés aux compagnies et aux missionnaires, lui paraissent être une nation remarquable par ses hautes qualités, par son intelligence et son initiative [...]. Mais cette population qui lui semblait pleine d'avenir est précisément une de celles qui ont le plus rapidement déchu [...]. Il est des îles où l'on ne voit plus un seul outil fabriqué par les naturels, et dont les villages ressemblent à de misérables faubourgs d'une ville américaine* » (1889, p.613).

Sur la dépopulation, il se montre capable de nuancer les facteurs explicatifs en fonction des archipels : « *les causes du dépeuplement des îles sont multiples, sans compter la plus brutale, l'extermination à coups de fusil, dont l'histoire de la Polynésie offre de nombreux exemples* » (1889, p.929). Il ajoute la ponction due aux « *enlèvements* » par des traitants péruviens et celle correspondant aux « *engagés* » pour les plantations, déséquilibrant ainsi la structure par âge et sexe de la population déjà peu nombreuse. Il n'oublie pas l'impact des maladies mais rappelle aussi des facteurs plus diffus et la mauvaise influence morale des Européens :

« *Il est d'autres causes de mortalité qui doivent être attribuées à la présence des blancs. On sait quels sont la plupart des Européens qui portent aux indigènes les « bienfaits de la civilisation ». Des convicts échappés de leur prison d'Australie, des matelots fuyant leur navire, des marchands de liqueurs fortes, des voleurs d'hommes, tels sont les blancs qui ont le plus contribué à l'éducation des insulaires* » (1889, p.930).

L'auteur va même jusqu'à envisager une cause plus globale, celle de l'acculturation et du choc de civilisations :

« *Plus fatale encore que le changement de costume, de domicile, d'habitudes a été en maintes station de missionnaires la suppression des amusements bruyants, des fêtes et des danses. Les indigènes s'ennuient ; bien plus : pris entre leurs traditions nationales et les enseignements des instituteurs étrangers, cherchant à se reconnaître entre deux morales différentes, entre deux conceptions générales des choses, les Polynésiens se laissent aller à la dérive, incapables de reprendre avec confiance la direction de leur vie. La population des îles de l'Océanie se meurt, parce qu'elle n'a plus un ensemble d'idées rectrices de ses actions, une*

commune mesure pour juger de ce qui est bien ou mal. [...] Le ressort est brisé, telle est la cause de leur décadence et de leur langueur mortelle » (1889, p.931)

Enfin, en soulignant les savoir-faire des Océaniens, la GU de Reclus nous apparaît à plusieurs égards plus proche de la GU rédigée par Antheaume et Bonnemaïson que de celle de Malte-Brun et celle de 1930. Ainsi, livre-t-il par exemple à une description enthousiaste des Mélanésiens des îles Salomon :

« Les bateaux, dans lesquels la plupart des Mélanésiens passent une moitié de leur existence, sont des chefs-d'œuvre de labeur et de patience : à l'extérieur ils sont décorés, avec un goût qui étonne chez un peuple encore barbare [...] ».

« Excellents marins, pêcheurs habiles, les insulaires de Mélanésie sont aussi pour la plupart de bons agriculteurs : dans les clairières cachées dans la forêt, loin des villages, on rencontre des champs d'ignames, de patates douces, de taro, de bananiers, de cannes à sucre, fort bien entretenus [...] » (1889, p.667).

Il y a chez Reclus un souci de réhabilitation, qui se comprend mieux à la lecture de la GU de Malte-Brun qui, elle, livre une vision très dégradante des Océaniens.

Enfin, un dernier élément complète ce souci de réhabilitation. Il s'agit de plusieurs passages où Reclus vante la fraternité, la liberté et la simplicité de quelques groupes insulaires,

« Les peuplades du littoral britannique [de la Nouvelle-Guinée] sont de celles qui n'ont point de gouvernement défini et où tous les hommes faits sont réellement égaux. Il est vrai que chaque village a ses « chefs », qui doivent ce titre soit à leur âge, soit à leur bravoure dans les combats, soit encore à leur sagacité comme sorciers ; mais l'ascendant moral ne leur donne pas le pouvoir, et par suite le gouvernement anglais ne peut en faire des employés, comme il le désire » (1889, p.650).

ou encore lorsqu'il décrit l'organisation politique égalitariste proche de l'idéal anarchique :

« Pris en masse, les Carolins sont des hommes doux, hospitaliers, pacifiques, travailleurs ; les maris ne brutalisent pas leurs femmes, et celles-ci, quoique habituées à une liberté complète avant le mariage, sont fidèles à leurs époux ; les parents sont d'une grande tendresse pour leurs enfants ; une solide amitié unit les compagnons, et les camarades deviennent des frères en échangeant leurs noms. En certaines îles, [...] les habitants n'avaient point d'armes, pas même de bâtons : ils ne comprenaient pas les dissensions et les guerres » (1889, p.603).

La Nouvelle Géographie Universelle d'Elisée Reclus propose donc sur l'Océanie un regard à la fois neuf et ancien, comme si le XIX^e siècle et le XX^e siècle et leurs idées s'y mélangeaient. L'évolution de fond et de forme est globalement très remarquable entre la GU de Reclus et celle qui faisait autorité jusqu'alors, la GU de Malte-Brun. Certes, Reclus verse dans une géographie régionale encore très descriptive et ethnographique mais il tente aussi de montrer comment cette partie du monde évolue face aux changements apportés par les Européens dans un contexte où *« le monde encore incomplet jusqu'alors, s'est achevé, et l'histoire vraiment universelle, pour toutes les races et tous les peuples, a commencé : il ne manque plus rien à la grande scène où se meut l'humanité, désormais unie, du moins par les relations matérielles, et devenue consciente d'elle-même »* (1889, p.5). Comparée à la GU de

1930, celle d'Elisée Reclus apparaît plus soucieuse d'analyser les dynamiques sociales et techniques des Océaniens, et de souligner leurs logiques comme leurs savoir-faire.

Si certains aspects de sa contribution sur l'Océanie paraissent très datés et le rapprochent de la géographie du XIX^e siècle, d'autres sont résolument progressistes et nous semblent fort contemporains. Au total, une fois encore, Elisée Reclus échappe à toute tentative de classification et démontre ainsi sa réelle liberté de pensée.

Bibliographie :

- ANTHEAUME Benoît, BONNEMAISON Joël, Michel BRUNEAU, Christian TAILLARD (1995). *Géographie universelle, Volume 7, Asie du Sud-Est, Océanie*. Paris-Montpellier, Belin – Reclus, 480p.
- BERDOULAY Vincent (1995). *La formation de l'école française de géographie*. Paris, CTHS, 253p. (format 17)
- BRUNET Roger, DOLLFUS Olivier (1990). *Géographie universelle, Volume 1, Mondes nouveaux*. Paris – Montpellier, Belin – Reclus, 552p.
- CREPON Marc (1996). *Les géographies de l'esprit*. Paris, Payot, 425p. (Bibliothèque philosophique Payot).
- GONOT Roger (1996). *Elisée Reclus. Prophète de l'idéal anarchique*. Pau, Editions Covedi, 204p.
- LACOSTE, Yves (1990). *Paysages politiques*. Paris, Le livre de Poche, 288p.
- MALTE-BRUN Conrad (1837). *Précis de la Géographie universelle. Tome XII Océanie et table générale*. Paris, Aimé André, 717p. (Revue et corrigée par J.-N.-N. GUOT)
- MALTE-BRUN Conrad (1859). *Géographie universelle. Tome V*. Paris, Gustave Barba, 198p. (Revue et corrigée par Victor-Adolphe MALTE-BRUN)
- MALTE-BRUN Conrad (1860). *Géographie universelle. Tome IV*. Paris, Dufour-Mulat-Bou langer, 448 p. (Revue et rectifiée par Emile CORTAMBERT)
- PRIVAT-DESCHANEL Paul, ZIMMERMANN Maurice (1930). *Géographie Universelle. Tome X. Océanie – Régions polaires australes*. Paris, Armand Colin, 368p.
- RECLUS Elie (1885). *Les primitifs. Etude d'ethnologie comparée*. Paris, G. Chamerot, 396p.
- RECLUS Elisée (1889). *Nouvelle géographie universelle. La terre et les hommes. Tome XIV. Océan et terres océaniques*. Paris, Hachette, 1005 p.
- RECLUS Elisée (1898). Pages de sociologies préhistorique. *L'Humanité Nouvelle*.
- RECLUS Elisée (1905). *L'Homme et la Terre. Tome I*. Paris, Librairie Universelle, 580 p.
- RECLUS Elisée (1906). *L'Evolution, la révolution et l'idéal anarchiste*. Paris, P.-V. Stock, 296p. (6^e édition, Bibliothèque sociologique n°19)
- TCHERKEZOFF Serge (2004). *Tahiti 1768, Jeunes filles en pleurs. La face cachée des premiers contacts et la naissance du mythe occidental (1595-1928)*. Tahiti, Au vent des îles, 531p.